



LISTE DES DELIBERATIONS

BUREAU DE COMMUNAUTÉ Séance du 4 octobre 2022 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022

Le bureau de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal du bureau communautaire du 6 septembre 2022.

MARCHES PUBLICS

DELIBERATION 2 : GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE GRAND LAC ET GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR LA PASSATION D'UN ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 3 : CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ENTRE LE DEPARTEMENT ET GRAND LAC CONCERNANT DES TRAVAUX DE DEPLACEMENT ET RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE EN COORDINATION AVEC LES TRAVAUX DE SUPPRESSION DU PN18 RD 17 SUR LA COMMUNE DU VIVIERS-DU-LAC

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

EAU ET ASSAINISSEMENT

DELIBERATION 4 : CONVENTION DE VERSEMENT PERIODIQUE D'ACOMPTES A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE AU TITRE DES SOMMES PERÇUES PAR GRAND LAC CONCERNANT LES REDEVANCES POUR POLLUTION ET POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE RELATIVES AUX USAGES DOMESTIQUES ET ASSIMILES DE L'EAU

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

VALORISATION DES DECHETS

DELIBERATION 5 : GESTION DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ET SES EQUIPEMENTS COLLECTES EN DECHETTERIES - CONVENTION AVEC OCAD3E

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 6 : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) ECO DDS POUR LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE - CATEGORIE OUTILLAGE DU PEINTRE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 7 : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISMES EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) ECOSYSTEM POUR LES EXTINCTEURS

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

SDIS

DELIBERATION 8 : CASERNE DE POMPIERS DE GRESY-SUR-AIX - CONVENTION DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION – AVENANT N°2

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.